CADASTRE DU QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ : VILLE DE QUÉBEC

RAPPORT DE MODIFICATION CADASTRALE

Lot remplacé : 1 234 567
Lots créés : 2 345 678 et 2 345 679

Le lot 1 234 567 a été créé lors de la réalisation de la rénovation cadastrale. Il a remplacé les lots 10-14 et 10-15 du cadastre de la paroisse de Saint-Sauveur.

La présente opération cadastrale a pour objet de donner suite à la demande du propriétaire de rétablir la situation qui existait au moment de la rénovation cadastrale.

Par conséquent, les lots 2 345 678 et 2 345 679 remplacent le lot 1 234 567. Le lot 2 345 678 correspond au lot 10-14 et le lot 2 345 679 correspond au lot 10-15.

Cette modification cadastrale est faite conformément aux dispositions de l'article 3043, 3^{e} alinéa, du Code civil du Québec.

Fait et préparé à Québec, le 15 septembre 2005, sous le numéro 1008 de mes minutes.

_____
Adrien Lachaine, a.-g.

Minute : 1008
Dossier Intégrité : 15 504
Dossier Officialisation : 843 782